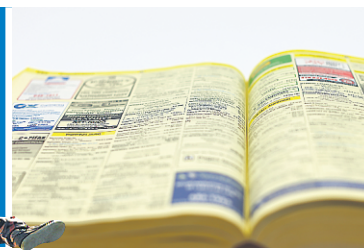


LA PRESSE



BITCOIN
L'AMF EXIGE
UN PERMIS
PAGE 5



YELLOW MÉDIA
LES ANNUAIRES
SONT LÀ POUR RESTER
PAGE 6

AFFAIRES



JEUX VIDÉO
MONTRÉAL PROPULSE UBISOFT
PAGE 5

↑ S&P TSX
15 228,52
+77,02 (+0,51%)

↑ S&P 500
2088,48
+19,95 (+0,96%)

↑ DOW JONES
17 972,38
+110,24 (+0,62%)

↑ PÉTROLE
51,21\$US
+2,37\$US (+4,85%)

↑ DOLLAR
80,06¢US
+0,95¢US

BOMBARDIER

LA MARGE DE MANŒUVRE RÉTRÉCIT

Bombardier a frappé un grand coup hier pour tenter de se sortir de sa délicate situation : remplacement de Pierre Beaudoin, grandes manœuvres financières et de possibles ventes d'actifs.

- + LA CHRONIQUE DE FRANCIS VAILLES «LE QUÉBEC PEUT-IL SE PASSER DE BOMBARDIER?»
- + UN PROGRAMME POUR DÉGAGER 2,2 MILLIARDS US
- + DU BON ET DU MOINS BON POUR LES ACTIONNAIRES

PAGES 2 ET 3



Pierre Beaudoin devient président du conseil d'administration

PHOTO ARCHIVES REUTERS



C SERIES
1 MILLIARD DE PLUS
EN DÉVELOPPEMENT
PAGE 4

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE



ALAIN BELLEMARE
PORTRAIT DU NOUVEAU PATRON
PAGE 3

PHOTO FOURNIE PAR BOMBARDIER

Toutes les

00:07:00
h min s

une personne est victime
d'une crise cardiaque.

Donnez pour sauver des vies.
unDONpourleCOEUR.org



FONDATION
INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL

LA PRESSE AFFAIRES

Le Québec peut-il se passer de Bombardier?



FRANCIS
VAILLES
CHRONIQUE

Il faut maintenant se poser sérieusement la question: le Québec peut-il se permettre de perdre Bombardier? Les Québécois peuvent-ils assister à la lente dégradation du fabricant de matériel de transport en haussant simplement les épaules?

Les événements des derniers mois, sinon des dernières années, nous obligent à réfléchir à la question. Bombardier est dans une phase cruciale de son développement, et une nouvelle série de mauvaises décisions ou de malchances pourrait lui être fatale. Le nouveau PDG, Alain Bellemare, est condamné à réussir.

Bombardier, faut-il le rappeler, c'est plus de 17 000 employés au Québec et 65 000 employés dans le monde. La multinationale a un siège social solidement implanté à Montréal et des racines profondément québécoises.

Le constructeur d'avions est au cœur de la grappe aérospatiale du Québec, qui nourrit

42 000 employés répartis dans 212 entreprises. Plus encore, Bombardier a notamment permis que 60% de l'aérospatiale canadienne soit concentrée au Québec. Bref, Bombardier, c'est une partie de nous-mêmes.

Ce sont les décisions annoncées hier, bien qu'attendues dans le milieu financier, qui

à terme la réalisation de son produit salvateur, le modèle d'avions CSeries.

La recherche de fonds n'est pas insignifiante: l'entreprise a besoin d'au moins 2,3 milliards US pour survivre. Pour ce faire, elle suspend le versement de dividendes (182 millions US), émettra de nouvelles actions qui dilueront les autres actionnaires de 19% (600 millions US) et cherchera à courtiser des prêteurs (1,5 milliard US) malgré sa cote de crédit très moyenne de B+.

Pourquoi autant d'argent? Parce que le nouvel avion super performant absorbe énormément de liquidités,

reste de l'organisation, soit au-delà des attentes des analystes (1,5 milliard US).

En 2010, Bombardier s'était constitué un trésor de guerre pour mener son projet à terme. Elle disposait alors de 4,2 milliards US, mais la cagnotte a fondu à 2,4 milliards US aujourd'hui. Or, comme l'entreprise doit conserver 1 milliard dans ses coffres à tout moment pour respecter les critères de ses prêteurs, sa marge de manœuvre est mince et elle doit donc passer le chapeau.

Ce n'est pas tout. Pour faire fondre sa dette, l'entreprise a également annoncé qu'elle «étudiera d'autres mesures,

Bombardier est au cœur de la grappe aérospatiale du Québec, qui nourrit 42 000 employés répartis dans 212 entreprises.

nous obligent à nous poser la question. Devant les résultats mitigés de Pierre Beaudoin au cours des dernières années, le conseil d'administration a judicieusement choisi de nommer un nouveau PDG, Alain Bellemare.

L'organisation a également annoncé qu'elle tenterait par divers moyens de recueillir de nouveaux fonds pour mener

bien davantage que ce que Bombardier est capable de produire avec ses profits. Les ratés du nouveau moteur, notamment, ont prolongé les délais et alourdi la facture.

Au cours de la prochaine année, la direction estime qu'elle aura besoin de quelque 2,0 milliards US pour son seul projet de CSeries, en plus d'environ 400 millions pour le

dont la possibilité que certaines activités d'affaires participent au regroupement en cours dans l'industrie.

La dernière fois que Bombardier a fait une telle annonce, le PDG d'alors, Paul Tellier, avait cédé la division qui fabrique des Ski-doo à la famille Bombardier-Beaudoin. Cette division s'appelle aujourd'hui BRP.

Bombardier doit regarnir ses coffres

MARTIN VALLIÈRES

Parmi les mesures annoncées hier par Bombardier, celles visant à prévenir une fragilisation accrue de ses capacités financières ont à la fois étonné mais aussi rassuré un peu les investisseurs et les analystes.

En fait, pour contrer le risque d'une pénurie de fonds dès les prochains trimestres, Bombardier a enclenché des manœuvres financières qui, si elles se déroulent comme souhaité, mobiliseraient quelque 2,2 milliards US dans ses prochains états financiers.

Dans l'immédiat, l'interruption du dividende trimestriel versé à ses actionnaires signifie une économie d'au moins 182 millions US à ses prochains résultats annuels.

Devrait suivre une émission d'actions que la direction de Bombardier souhaite à hauteur de 600 millions US.

Mais l'ampleur de l'émission s'annonce telle par rapport au capital-actions courant qu'elle devra recevoir l'aval des deux tiers (66%) des votes d'actionnaires à une assemblée extraordinaire, le 27 mars.

Enfin, Bombardier souhaite recueillir au moins 1,5 milliard US en fonds provenant de nouveaux emprunts ou d'émissions d'obligations corporatives. Mais à quel coût et à quelles conditions? Déjà que sa cote de crédit s'inscrit au niveau peu enviable des obligations corporatives à



La suspension du dividende touche particulièrement les actionnaires de contrôle des familles Bombardier et Beaudoin, notamment Pierre Beaudoin (à gauche) et son père Laurent Beaudoin.

risque auprès des principales agences de notation.

Il y a un mois à peine, en annonçant une baisse de la cote de Bombardier, l'agence Standard & Poor's avait averti qu'elle pourrait décider d'une autre «mesure négative» si l'entreprise risquait de subir d'autres «pressions de liquidités

résultant d'une détérioration de ses capacités financières».

À la lecture des états financiers de fin d'année et des projections budgétaires, tout indique que le conseil d'administration de Bombardier a dû se résoudre à de grandes manœuvres de sauvegarde financière pour corriger la situation. Les voici expliquées:

Suspension du dividende

Nombre d'analystes boursiers s'y attendaient, mais ils se doutaient aussi de la résistance des administrateurs de Bombardier, en particulier les actionnaires de contrôle des familles Bombardier et Beaudoin, à réduire, sinon interrompre, la principale source de rendement au comptant de leur

avoir en actions de Bombardier. Face au risque d'une pénurie de liquidités à l'horizon, le conseil d'administration de Bombardier a décidé d'interrompre le dividende trimestriel versé sur ces actions. Il équivaut à quelque 200 millions CAN par an parmi ses actionnaires.

Émission d'actions

Pour parer au risque de pénurie de liquidités, Bombardier prépare une émission d'actions qui, espère-t-elle, devrait lui permettre de recueillir 600 millions en capitaux frais. Mais pour les actionnaires courants de Bombardier, qui souffrent déjà de la forte dépréciation de leurs titres en Bourse, une émission d'une telle ampleur n'est pas du meilleur augure.

Émission de titres de dette

Pour parer au risque d'une pénurie de liquidités, Bombardier a décidé de retourner sur le marché des titres de dette afin, souhaite-t-elle, d'en recueillir pour 1,5 milliard US en «nouveaux capitaux d'emprunt».

De l'avis d'analystes financiers, l'obtention de ce crédit additionnel pourrait coûter cher à Bombardier. En termes d'escompte à consentir sur le prix d'achat des titres de dette, mais aussi en taux d'intérêt plus élevé. Dans ses récentes émissions d'obligations à long terme, Bombardier a dû consentir à un taux d'intérêt déjà rehaussé jusqu'à 7,7%.

À propos de la consolidation

RICHARD DUFOUR

Bombardier a laissé savoir hier que l'entreprise souhaitait participer à la consolidation dans le secteur du transport avec l'objectif de réduire son niveau d'endettement. Explications.

Q Qu'est-ce que Bombardier a dit exactement?

R Dans son communiqué, l'entreprise a indiqué que, pour compléter son plan de financement, elle étudiera plusieurs mesures, dont la possibilité que certaines activités d'affaires participent au regroupement qui s'opère au sein de l'industrie, afin de réduire sa dette. Durant la conférence téléphonique, Pierre Beaudoin a indiqué que ça ne voulait pas nécessairement dire vendre des actifs, mais plutôt «positionner la compagnie pour le futur».

Q Qu'est-ce que Bombardier a vendu dans le passé?

R Le mois dernier, Bombardier a vendu ses activités de formation dans le secteur de l'aviation militaire à CAE pour 19,8 millions. En septembre 2013, Bombardier a cédé Flexjet, spécialisée dans la multipropriété d'avions et le courtage de vols nolisés, à Directional Aviation Capital pour 5,2 milliards. En 2003, Bombardier a vendu, pour 1 milliard de dollars, sa division de produits récréatifs (BRP) à des membres de la famille Beaudoin, Bain Capital et la Caisse de dépôt et placement.

Q Qu'est-ce que Bombardier pourrait encore vendre?

R Des analystes et observateurs ont mentionné hier et dans le passé que Bombardier pourrait se délester, par exemple, de sa division Transport, des jets

régionaux, de sa famille d'avions d'affaires Learjet, d'autres unités ou même d'une participation dans la CSeries. Pierre Beaudoin a d'ailleurs évoqué cette dernière idée pour avoir un accès à un marché d'importance comme la Chine, par exemple.

Q Quelle est la dernière rumeur?

R Une station de télévision affiliée au réseau ABC à Wichita, au Kansas, où Bombardier exploite des installations, a rapporté mardi que l'entreprise avait reçu, pour sa famille d'avions d'affaires Learjet, des offres de Textron (qui exploite notamment les marques Cessna et Beechcraft ainsi que l'unité d'affaires Bell Helicopter) et de l'avionneur brésilien Embraer. Questionné à ce sujet hier durant la conférence téléphonique, Pierre Beaudoin a répondu que l'entreprise ne planifiait pas une telle vente.

Q Quelles sont les possibilités qui pourraient être envisagées pour la division Transport?

R Une vente complète, la vente d'une participation seulement ou une inscription indépendante en Bourse (essaimage).

Q Qu'est-ce que la division Transport apporte aujourd'hui à Bombardier?

R Assurément une certaine stabilité qui permet de contrecarrer le côté cyclique des activités de la division Aéronautique.

Q Quelle valeur pour la division Transport?

R L'action de Bombardier a rapidement cédé un peu plus de 15%, hier matin, pour glisser à 2,50\$ avant de reprendre un peu de vigueur et clôturer la séance en recul de 10%, à 2,75\$, à Toronto.

En début de journée, l'analyste Benoît Poirier, chez

Desjardins, a fait parvenir une note à ses clients pour les aider à bien saisir l'impact des différentes annonces faites par Bombardier et mieux évaluer le titre. «Compte tenu de l'importante volatilité à prévoir en Bourse, je suggère d'utiliser 2,75\$ par action comme valeur de base pour acheter le titre de Bombardier», a-t-il notamment indiqué.

L'année dernière, plusieurs analystes avaient tenté d'évaluer la division Transport de Bombardier, alors que des rumeurs circulaient au sujet de l'intérêt de GE pour des actifs appartenant à Alstom. Turan Quettawala, de la Scotia, accordait une valeur de 2,75\$ par action à Bombardier Transport alors que Walter Spracklin, chez RBC, estimait que la filiale valait plutôt environ 3,80\$ par action. Il y a deux ans, Fadi Chamoun, de la BMO, estimait que la division Transport de Bombardier pouvait valoir jusqu'à 3,50\$ par action.

BOMBARDIER

Du pain sur la planche pour Alain Bellemare

MARIE TISON

Le nouveau président et chef de la direction de Bombardier, Alain Bellemare, aura pour tâche de remettre l'entreprise sur la piste, à commencer par le programme de la CSeries.

M. Bellemare entre en fonction ce matin. Il remplace Pierre Beaudoin, qui assume dorénavant le poste de président du conseil d'administration à la place de son père Laurent.

Pierre Beaudoin supervisera notamment le nouveau plan de financement de Bombardier, qui comprend une émission d'actions de 600 millions US, des emprunts pouvant aller jusqu'à 1,5 milliard US et la possibilité de partenariats et de ventes d'éléments de l'entreprise.

M. Bellemare arrive en selle alors que Bombardier affiche une perte nette de 1,2 milliard US pour l'exercice 2014, en raison notamment d'une charge de 1,4 milliard US liée à la suspension du programme d'avion d'affaires Learjet 85. Cette suspension permet à Bombardier de se consacrer au programme de la CSeries, dont les coûts ont explosé, et au programme d'avions d'affaires de luxe Global 7000 et 8000.

Explosion d'un moteur

Jusqu'à tout récemment, M. Bellemare était président de la division des moteurs et des systèmes aéronautiques de United Technologies Corporation (UTC), aux États-Unis. C'est l'explosion d'un moteur fabriqué par Pratt & Whitney, filiale d'UTC, qui a cloué la CSeries au sol pendant cinq mois et qui a



PHOTO FOURNIE PAR PRATT & WHITNEY

Alain Bellemare était président de la division des moteurs et des systèmes aéronautiques de United Technologies Corporation (UTC), aux États-Unis. C'est l'explosion d'un moteur fabriqué par Pratt & Whitney, filiale d'UTC, qui a cloué la CSeries au sol pendant cinq mois.

contribué à la hausse des frais de développement du programme.

M. Bellemare n'a pas abordé spécifiquement cet aspect, hier matin, au cours d'une conférence téléphonique organisée par Bombardier pour commenter les résultats de l'entreprise pour l'exercice 2014 et discuter

des profonds changements à la direction. M. Bellemare a toutefois exposé ses grands objectifs.

Un joyau

«Bombardier est un joyau au Québec et au Canada, c'est un moteur économique, a déclaré M. Bellemare. Elle exporte des

produits à travers le monde. Mon objectif est de prendre les bonnes décisions pour qu'elle soit encore ici pour les 50 ou les 100 prochaines années. Nous allons prendre les bonnes décisions pour les clients, les actionnaires et les employés pour le court, le moyen et le long terme.»

Il a reconnu que Bombardier avait des difficultés avec certains produits.

«Ce sont des choses qui arrivent, et vous passez au travers, a-t-il déclaré. Oui, il y a des défis à court terme, mais, dans la plupart des cas, il s'agit de problèmes en fait d'exécution des programmes. Nous pouvons travailler là-dessus très rapidement.»

Interrogé au sujet d'éventuelles réductions des effectifs, il a affirmé que son objectif principal n'était pas de procéder à des mises à pied. «Mon objectif principal est de m'assurer du succès de la compagnie à long terme.»

Il a ajouté qu'il s'intéressait à l'aspect technologique de la division ferroviaire.

«J'ai mis tout cela ensemble et après discussions, j'ai conclu que c'était une bonne décision de revenir à Montréal», a indiqué M. Bellemare.

Pierre Beaudoin tout près

L'ancien président de Bombardier, Pierre Beaudoin, ne sera pas bien loin. À titre de président du conseil d'administration, il conservera un rôle important en ce qui concerne la direction stratégique de l'entreprise, les fusions et acquisitions et le financement. Il entend également appuyer M. Bellemare.

«C'est un poste à plein temps, a affirmé M. Beaudoin.

Mon plan est de mettre toute mon énergie dans Bombardier, à appuyer Alain et nos employés pour livrer les programmes que nous avons devant nous.»

Il a toutefois précisé qu'il n'allait pas empiéter sur les responsabilités de M. Bellemare. «Alain a le mandat de président et chef de la direction, il n'y a pas de coprésident et cochef de la direction», a-t-il lancé.

M. Beaudoin a soutenu que son départ n'avait pas été précipité par des pressions externes. Il a plutôt affirmé qu'il avait élaboré cette idée en constatant la disponibilité de M. Bellemare.

Alain Bellemare a décidé de quitter UTC à la mi-janvier, après 18 ans au sein de l'entreprise.

«Je l'ai approché après l'annonce de son départ, a raconté M. Beaudoin. Je le connais depuis des années et des années, c'est un excellent dirigeant, il comprend très bien l'aéronautique, il comprend très bien le secteur manufacturier et il a une réputation de grand exécutant. J'ai vu une occasion pour Bombardier.»

Laurent Beaudoin reste aussi

L'ancien président du conseil d'administration de Bombardier, Laurent Beaudoin, ne sera pas bien loin lui non plus. Il demeurera au sein du conseil d'administration avec le titre honorifique de président émérite.

«Il a bâti cette entreprise au cours des 50 dernières années, une entreprise extraordinaire avec 74 000 employés qui a des ventes dans 60 pays, a commenté son fils Pierre. Vous comprendrez qu'après tant d'années, il a droit à une pause.»

ATTENTES ÉLEVÉES ENVERS LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Sous la présidence d'Alain Bellemare, le chiffre d'affaires de Pratt & Whitney Canada (P&WC) a doublé. Chez United Technologies Corporation (UTC), M. Bellemare a joué un rôle crucial dans l'intégration du manufacturier de trains d'atterrissage Goodrich.

Les attentes sont donc élevées chez Bombardier. Pour M. Bellemare, il s'agit d'un retour à Montréal après six ans aux États-Unis. Alain Bellemare a obtenu un baccalauréat en génie mécanique à l'Université de Sherbrooke en 1984 et s'est spécialisé en génie aéronautique à Toulouse. Il a ajouté à son curriculum vitae un MBA de l'Université McGill en 1993.

Il s'est joint à P&WC en 1996. Au sein du motoriste et de sa société mère, UTC, il a suivi les traces d'un autre grand Québécois, Louis Chênevert. C'est ainsi que M. Bellemare a occupé la présidence de P&WC de 2002 à 2008, après le départ de M. Chênevert pour le siège social d'UTC. Pendant cette période, M. Bellemare a mis en marche le Centre aéronautique de P&WC à Mirabel, un complexe qui combine des activités d'essais en vol de P&WC et de sa société mère Pratt & Whitney et la fabrication du moteur de la CSeries. M. Bellemare avait indiqué à l'époque qu'il n'avait pas été facile de convaincre

Pratt & Whitney de regrouper ces activités à Mirabel. L'entreprise américaine avait été bien près de consolider les essais en vol à Plattsburgh et de faire assembler le moteur de la CSeries ailleurs aux États-Unis. M. Bellemare était allé chercher un financement de 141,9 millions auprès du gouvernement du Québec pour ce projet, qui devait se traduire par la création de 300 emplois à Mirabel. M. Bellemare a poursuivi son parcours au sein d'UTC en prenant la direction de Hamilton Sundstrand, filiale spécialisée dans les systèmes aéronautiques, en 2008. En 2012, Louis Chênevert, alors

président et chef de la direction d'UTC, lui a confié la direction d'UC Propulsion et systèmes aérospatiaux, avec le mandat d'intégrer Goodrich, une acquisition de 16 milliards US.

En novembre dernier, Louis Chênevert, 57 ans, a créé la surprise en démissionnant de son poste à la tête d'UTC. La multinationale a aussitôt nommé un nouveau président et chef de la direction, Gregory Hayes, qui était alors vice-président et chef de la direction financière. Moins de deux mois plus tard, Alain Bellemare a annoncé son propre départ d'UTC.

— Marie Tison

Du bon et du moins bon



PAUL DURIVAGE
BILLET
BOURSIER

Les changements majeurs chez Bombardier annoncés hier, dont certains sont encore hypothétiques, ont été vite jaugés par les milieux financiers qui espèrent toute décision pouvant tirer le titre des bas-fonds. Premières réactions plutôt négatives, s'il faut en croire la chute de 11,5% du cours de l'action de catégorie B qui, à 2,69\$, est au plus mal en six ans. Mais il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Revue annotée.

POSITIF

> Le départ de Pierre Beaudoin

Inutile de rappeler aux actionnaires que le titre a perdu les deux tiers de sa valeur depuis la nomination de Pierre Beaudoin comme président et chef de la direction de l'entreprise, en juin 2008. C'est notamment le pire titre parmi les grandes sociétés industrielles canadiennes depuis le début de l'année.

> Alain Bellemare aux commandes

«Cette annonce sera bien reçue, vu le manque de

confiance qu'a le marché dans l'administration actuelle et la solide expérience de M. Bellemare», croit Benoit Poirier, de Desjardins Marchés des capitaux. Nick Heymann, de William Blair & Co., se dit aussi «très encouragé» par la nomination de l'ex-haut dirigeant de United Technologies.

> Partenariats

Dans un effort de réduction de l'endettement, Bombardier est prête à créer des partenariats pour certaines divisions. «Cela peut déboucher en des développements positifs dans la mesure que cela permettra à la compagnie de se concentrer sur ses programmes aéronautiques les plus rentables tout en allégeant le fardeau de la dette», croit Fadi Chamoun, de BMO Marchés des capitaux.

NÉGATIF

> Le dividende est suspendu

Le rendement d'environ 3% qu'apportait le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de catégories A et B constituait un rempart pour le titre. Même les actions privilégiées de Bombardier ont défoncé leur plus bas de l'année, hier, alors que le doute s'installe sur les capacités financières de la multinationale.

> Émission de capital-actions

Fadi Chamoun, de BMO Marchés des capitaux, estime



PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, ARCHIVES REUTERS

Dans un effort de réduction de l'endettement, Bombardier est prête à créer des partenariats pour certaines de ses divisions.

que l'émission d'actions envisagée d'environ 600 millions US risque de peser sur leur cours en raison de la dilution du capital. Les actionnaires seront appelés à se prononcer sur le plan au cours d'une assemblée extraordinaire, le 27 mars.

> Les perspectives pour 2015

Le bénéfice anticipé de 25 cents par action en 2015 est bien en deçà de la

prévision du consensus de la communauté financière, à 38 cents. L'analyste David Tyerman, de Canaccord Genuity, y voit des implications négatives sur son modèle de prévision, «mais peut-être pas à long terme». Les marges bénéficiaires annoncées sont aussi source de déception, tant dans le transport que dans l'aéronautique, pour l'analyste Fadi Chamoun.

NEUTRE

> Les résultats financiers

Pas de surprise du côté des résultats financiers du dernier trimestre. Ceux-ci sont cohérents avec la mise en garde du 15 janvier de l'entreprise qui mettait en lumière les 1,1 milliard d'encaisse brûlée durant l'année et annonçait la suspension du programme Learjet 85, note Fadi Chamoun, de BMO Marchés des capitaux.

LA PRESSE AFFAIRES

CSERIES

Un milliard de plus en développement

RICHARD DUFOUR

Les frais de développement de la CSeries continuent d'augmenter.

Le PDG sortant de Bombardier, Pierre Beaudoin, a indiqué hier que le coût projeté du programme avait augmenté de près de 1 milliard US, à 5,4 milliards US, en un an. Bombardier avait également révisé le coût du programme à la hausse d'environ 1 milliard US en février 2014. Le coût initial du projet avait été évalué à 3,4 milliards US lors du lancement en 2008.

Bombardier explique que la nouvelle hausse de coûts est en partie liée au développement du moteur de l'appareil, une pièce fabriquée par Pratt & Whitney, l'ex-employeur du nouveau PDG de Bombardier, Alain Bellemare.



PHOTO CLÉMENT SABOURIN, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les appareils de la CSeries ont été cloués au sol pendant plusieurs mois, l'an passé, après un incident survenu à la fin de mai. La reprise des essais en vol en septembre seulement a inévitablement eu un effet sur les coûts du programme.

Pierre Beaudoin s'est notamment fait demander par un analyste si Bombardier

à l'incident impliquant un moteur d'un avion CSeries, le printemps dernier.

« Nous sommes assurément en discussions avec nos fournisseurs, et ces discussions vont se poursuivre au cours des prochaines années, a-t-il répondu. Pratt & Whitney est un important partenaire pour notre plateforme, et les discussions avec nos fournisseurs sont de nature confidentielle. »

Les appareils de la CSeries ont été cloués au sol pendant plusieurs mois, l'an passé, après l'incident survenu à la fin de mai. La reprise des essais en vol en septembre seulement a inévitablement eu un effet sur les coûts du programme.

L'année passée, c'est le report de 12 mois de l'entrée en service des appareils de la CSeries, dans la seconde moitié de 2015, qui avait entraîné des coûts additionnels importants à l'aventure.

LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE EN BREF

Même si une mise à jour de la performance financière avait été publiée le mois dernier, la rentabilité de l'entreprise au quatrième trimestre s'est avérée inférieure aux prévisions des analystes.

4^e trimestre 2014 / consensus / 4^e trimestre 2013

- > Profits par action 4 cents US / 5 cents US / 7 cents US
- > Revenus 5,96 milliards US / 5,82 milliards US / 5,32 milliards US
- > Bénéfice d'exploitation (BAIIA) 272 millions US / 269 millions US / 292 millions US

REPORTAGE PUBLICITAIRE



FORCES AVENIR
RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

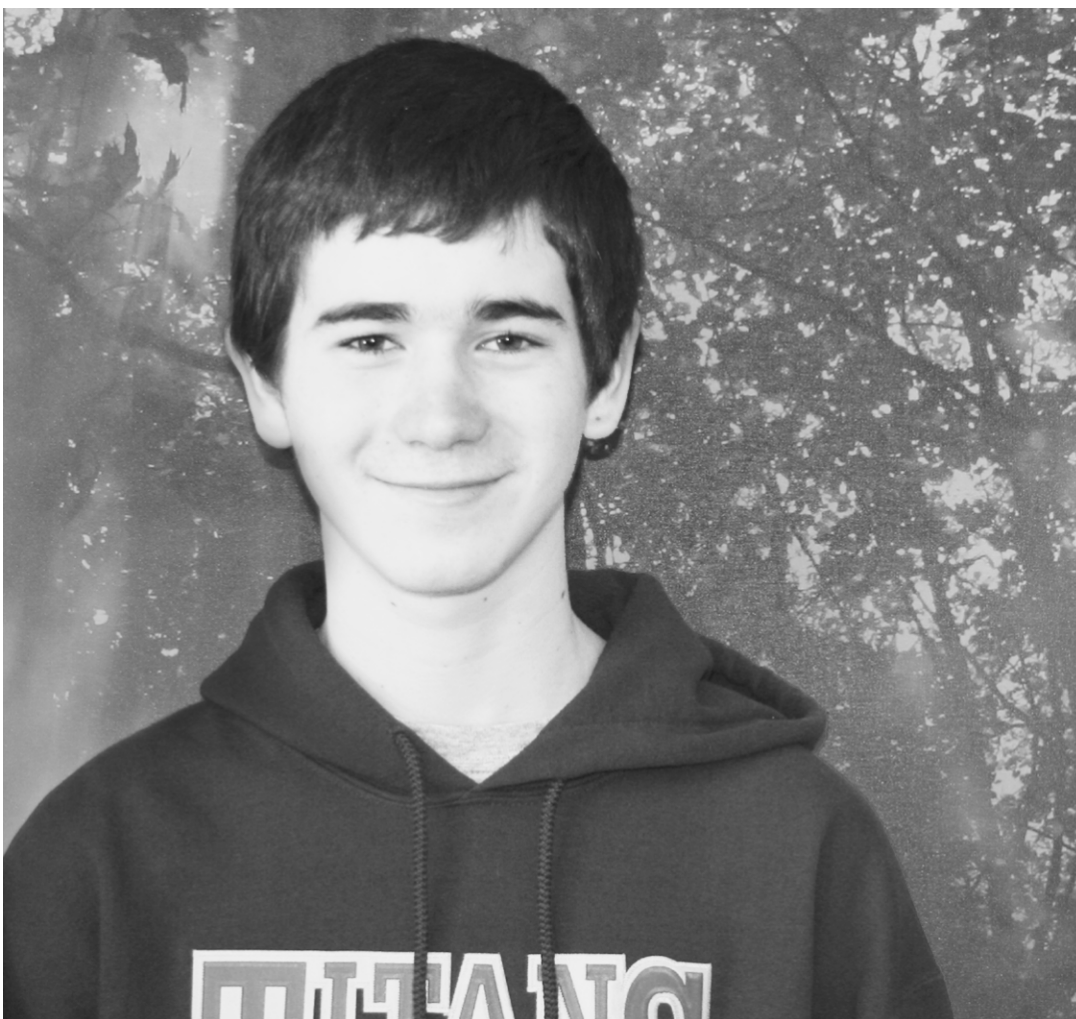
JEAN-BENOÎT BERGERON

LAURÉAT DE LA SEMAINE
AVENIR ÉLÈVE PERSÉVÉRANT

GAGNANT D'UNE BOURSE DE 500 \$
Jean-Benoît Bergeron

ÉCOLE
École secondaire
Saint-Georges

COMMISSION SCOLAIRE
Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys



Un élève engagé à transformer son récent handicap visuel en une source de motivation pour relever de nombreux défis

Suivez-nous !
f YouTube
#ForcesAVENIR2015



Chaque semaine, Forces AVENIR vous présente un élève, un groupe d'élèves ou un membre du personnel d'écoles secondaires s'étant démarqué par son engagement ou sa persévérance. Ce lauréat de la semaine a été choisi dans le cadre du programme au secondaire de Forces AVENIR, qui vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant. Vingt-quatre lauréats de la semaine vous seront présentés d'ici le mois de juillet. Chacun d'entre eux a une histoire inspirante à révéler... Nous vous invitons à les découvrir.

Jusqu'à l'âge de 10 ans, tout allait à merveille pour Jean-Benoît Bergeron. Rien ne laissait présager que cet élève brillant, ce garçon enjoué allait voir son quotidien chamboulé. Mais il a commencé par avoir de la difficulté à lire au tableau, puis s'est mis à mal distinguer les objets. En l'espace de quelques mois, Jean-Benoît subissait, en raison d'une maladie dégénérative, une perte de la faculté visuelle de 85 %, l'obligeant

à poursuivre ses études dans une école adaptée. Aujourd'hui, grâce à sa force de caractère et à ses excellentes capacités d'apprentissage, il est de retour dans une classe régulière à l'école secondaire Saint-Georges, de Senneville. Là, il est même parvenu, en seulement une année, à intégrer le programme Excellence100limites.

« Le plus difficile pour moi a été de ne plus pouvoir faire certaines choses simples, de perdre en autonomie. Je suis aussi devenu frustré par rapport à l'école. Je ne pouvais plus apprendre comme avant. Ma nouvelle école se trouvait loin de chez moi, et je perdais beaucoup de temps pour m'y rendre. Ça n'a pas été une période facile », raconte le garçon maintenant âgé de 15 ans.

Le plus curieux dans tout cela est qu'il a fallu un certain temps aux spécialistes pour diagnostiquer sa maladie. Au départ, l'optométriste qui l'a évalué n'a rien détecté d'anormal, allant même jusqu'à suspecter que le jeune garçon simulait. Mais pour Jean-Benoît, le problème était bien réel !

Le jeune garçon est donc passé par une tumultueuse période d'adaptation, au cours de laquelle de

nouveaux apprentissages l'attendaient. Ceux qui croyaient qu'il allait prendre un certain temps pour s'acclimater le connaissaient bien mal. Les enseignants de sa nouvelle école ont même souligné la vitesse à laquelle il a parfaitement appris à lire et à écrire le braille. Presque du jamais vu !

Sa grande persévérance lui a ensuite permis, l'an dernier, d'entrer à l'école Saint-Georges pour entreprendre sa 2^e année du secondaire au programme régulier. « Ce n'est jamais facile d'arriver dans une nouvelle école, mais Jean-Benoît l'a fait d'une façon remarquable. Il s'est adapté et a rapidement tissé des liens avec ses camarades de classe », relate Sarah Lanthier, l'éducatrice spécialisée qui suit le garçon.

Aimant prendre des initiatives, Jean-Benoît s'est impliqué de diverses façons dans l'école. Comme il a parfois des périodes libres, il offre d'aider des membres du personnel à effectuer certaines tâches. Par exemple, l'an dernier, avec l'enseignant d'éducation physique, il a réparé du matériel sportif. De plus, il lui arrive souvent de faire du tutorat spontané avec des élèves de sa classe : sur les heures de dîner ou même pendant les cours, plusieurs élèves lui demandent des explications ou de l'aide pour préparer des examens.

« Dans ma condition, j'ai dû mettre des rêves de côté, comme celui de devenir architecte, mais j'en ai plein d'autres et je vais les réaliser ! »

Doté sans contredit d'une volonté à toute épreuve, l'élève s'est même mis au ski il y a quelques années. Un sport qu'il n'avait jamais pratiqué avant sa perte de vision. Aujourd'hui, il en a fait une véritable passion. C'est un peu la même chose pour le cross-country. Il s'est joint au club de l'école l'an dernier. Avec l'assistance d'un accompagnateur, il participe aux entraînements du groupe et à des compétitions contre d'autres écoles. Cette année, il parcourt des distances de 4 km, mais il souhaite passer à 6 km l'an prochain. Plus incroyable encore, grâce au peu de vision qu'il lui reste, il réussit à résoudre entièrement l'énigme du Rubik's Cube en deux minutes, et il a appris à jongler cette année.

« Ma plus grande fierté est assurément d'avoir été admis au programme Excellence100limites. Avec des efforts, je suis parvenu à rattraper mon retard, et j'en suis très fier. Dans ma condition, j'ai dû mettre des rêves de côté, comme celui de devenir architecte, mais j'en ai plein d'autres et je vais les réaliser », termine Jean-Benoît.

Grand partenaire



Partenaires médias



Partenaires d'AVENIR



Permis exigé pour les guichets Bitcoin

KARIM BENESEAIEH

Le bitcoin est peut-être une monnaie virtuelle, mais ses exploitants devront avoir une autorisation bien réelle. L'Autorité des marchés financiers (AMF) exigera dorénavant un permis, qui ne sera délivré qu'après une enquête policière qui démontrera « la probité et les bonnes mœurs » des propriétaires de guichets. Les exploitants devront également vérifier l'identité de leurs clients et tenir des registres des transactions.

Ces obligations, qui sont entrées en vigueur hier, concernent les 18 guichets bitcoin de la grande région de Montréal et celui de Québec, ainsi que 2 plateformes d'échange. Le premier guichet a vu le jour il y a un an boulevard Saint-Laurent. On peut, à ces endroits, acheter comptant des monnaies virtuelles, essentiellement des bitcoins. Les exploitants bénéficieront d'une « période d'ajustement » mais devront demander leur permis « dans les meilleurs délais », dit Sylvain Théberge, porte-parole de l'Autorité des marchés financiers.

« Il y a une précision importante à faire: l'AMF va encadrer les guichets automatiques offrant la monnaie virtuelle, mais l'AMF n'encadre pas pour autant ces monnaies, dit M. Théberge. On réitère les messages de prévention au consommateur. Ça demeure une monnaie virtuelle avec beaucoup de risque. »

Dans son communiqué, l'AMF souligne en outre que l'anonymat des transactions



Francis Pouliot, directeur des affaires publiques à l'Ambassade Bitcoin, boulevard Saint-Laurent, déplore que l'AMF associe les monnaies virtuelles, notamment le Bitcoin, à la fraude et aux systèmes pyramidaux à la Ponzi.

et leur faible coût pourraient être utilisés pour « faciliter la fraude », notamment des « combines à la Ponzi ». « On n'a pas de dossiers ou d'éléments qui nous permettent de croire qu'on a ça au Québec, mais ça s'est vu ailleurs dans le monde », dit M. Théberge.

« Mythe populaire »

À l'Ambassade Bitcoin, boulevard Saint-Laurent, on se dit d'entrée de jeu prêt à satisfaire

rapidement aux exigences de l'AMF. Concrètement, on va assister les deux exploitants des guichets au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant l'organisme, précise Francis Pouliot, directeur des affaires publiques à l'Ambassade.

Il estime que cette décision de l'AMF vient confirmer indirectement que le bitcoin est bel et bien une monnaie, ce que contestent la plupart des banques centrales.

M. Pouliot déplore toutefois

que l'AMF associe les monnaies virtuelles à la fraude et aux systèmes pyramidaux à la Ponzi. « Ça n'a aucun fondement dans la réalité, ce n'est soutenu par aucune preuve », dit-il. Il trouve en outre « particulier » que l'AMF ait pris cette décision alors qu'Ottawa élabore actuellement son propre projet de règlement sur les monnaies virtuelles.

« Les entrepreneurs québécois auront un fardeau administratif deux fois plus lourd

que leurs homologues dans les autres provinces lorsque la réglementation fédérale sera implantée », affirme-t-il.

Quant à l'anonymat des transactions mentionné par l'AMF, il s'agit d'un « mythe populaire », soutient-il. Toutes les transactions sont inscrites dans un registre public décentralisé validé par des millions de participants. « Sans nul doute, les billets de banque canadiens sont beaucoup plus anonymes et plus propices pour des usages criminels que le bitcoin », a précisé M. Pouliot par courriel.

QU'EST-CE QUE LE BITCOIN ?

Créée en 2009 par un informaticien, cette monnaie virtuelle est gérée par un algorithme complexe plutôt que par une banque centrale. Son cours, qui a atteint 1130 \$US en novembre 2013 avant de dégringoler, dépend entièrement de l'offre et de la demande. Tous les jours, 3600 nouveaux bitcoins sont versés en salaire à ceux qui utilisent leurs ordinateurs pour « miner », c'est-à-dire maintenir l'intégrité de ce gigantesque registre. Hier, on comptait 13,8 millions de bitcoins en circulation, d'une valeur unitaire de 276 \$CAN. Il s'agit, de loin, de la monnaie virtuelle la plus importante, avec une valeur représentant 92 % de toutes celles qui sont répertoriées.

Montréal propulse Ubisoft vers des résultats records

JEAN-FRANÇOIS CODÈRE

La combinaison d'un portefeuille fort et d'un champ compétitif presque déserté a permis à Ubisoft d'enregistrer les meilleures ventes de son histoire au troisième trimestre de son année financière, terminée le 31 décembre dernier.

Poussées principalement par les créations montréalaises *Assassin's Creed* et *Far Cry 4*, les ventes de l'entreprise française ont atteint 1,15 milliard de dollars (810 millions d'euros) pour le trimestre, en hausse de 56 % par rapport à l'année précédente. L'entreprise avait préalablement communiqué une prévision de revenus de 730 millions d'euros.

Ensemble, les épisodes *Rogue* et *Unity* de la franchise *Assassin's Creed* ont été commandés à près de 10 millions d'exemplaires par les distributeurs. L'entreprise a refusé de fournir un décompte



Ensemble, les épisodes *Rogue* et *Unity* de la franchise *Assassin's Creed* ont été commandés à près de 10 millions d'exemplaires par les distributeurs.

plus précis entre *Rogue*, conçu en Bulgarie pour les consoles d'ancienne génération, et *Unity*,

développé pour les nouvelles consoles à Montréal. L'autre grande création montréalaise de l'automne, *Far Cry 4*, a quant à elle placé 7 millions d'exemplaires sur les tablettes. Mis en marché plus tôt dans l'année, *Watch Dogs* complète le gros trio montréalais avec lui aussi 10 millions d'exemplaires depuis son lancement.

Tous ont profité de retards dans la livraison de concurrents importants, qui seront plutôt lancés ce printemps pour la plupart.

Prévisions relevées

Malgré un quatrième trimestre qui s'annonce tranquille, Ubisoft a relevé ses prévisions de revenus annuels, qui passent d'« au moins 1400 millions d'euros » à 1440 millions d'euros (2,05 milliards de dollars). Sa prévision de bénéfice d'exploitation est quant à elle de 165 millions d'euros (235 millions de dollars).

RIO TINTO ALCAN

Des profits en hausse de 124 %

ROSS MAROWITS
LA PRESSE CANADIENNE

Après des années éprouvantes, la division de l'aluminium de Rio Tinto a été celle qui a affiché le meilleur rendement au sein du géant minier en 2014.

Les profits sous-jacents des activités établies à Montréal ont augmenté de 124 %, à 1,25 milliard US, surpassant largement la cadence des activités du minerai de fer, du cuivre, des diamants et de l'énergie, a indiqué hier l'entreprise.

Rio Tinto a attribué cette progression à des réductions de coûts soutenues, aux améliorations de la productivité, à la hausse des prix des produits à valeur ajoutée et à la faiblesse des devises au Canada et en Australie.

L'aluminium en hausse

L'aluminium a été l'un des rares métaux qui ont vu leurs prix grimper l'an dernier. À la Bourse des métaux à Londres, le cours de l'aluminium s'est établi en moyenne à 1867 \$US la tonne en 2014, en hausse de 1 %.

Rio Tinto a indiqué que les produits à valeur ajoutée, qui représentent 62 % des métaux qu'elle produit, lui avaient permis de toucher un prix réalisé de 2395 \$US la tonne.

Dans l'ensemble, les profits sous-jacents de l'entreprise ont décliné de 9 %, à 9,3 milliards US, incluant une perte de 4,2 milliards US liée aux prix

des métaux plus bas, ce qui a contrebalancé les gains attribuables aux taux de change.

Les ventes ont décliné de 6,8 %, à 47,7 milliards US.

La division du minerai de fer demeure de loin la plus importante de Rio Tinto, représentant 87 % de ses profits. Néanmoins, une diminution de moitié des prix du minerai de fer a entraîné une chute des profits de 18 %, en dépit de volumes de production records.

Les bénéfices de la Compagnie minière IOC ont reculé à 144 millions US, comparativement à 305 millions US en 2013, dans le contexte d'un repli de 24 % des ventes.

Augmentation du dividende

L'entreprise établie à Londres a indiqué qu'elle augmenterait son dividende de l'exercice de 12 % et qu'elle rachèterait des actions pour une valeur de 2 milliards US.

Au cours de la dernière année, Rio Tinto a réduit sa dette nette de 5,6 milliards US, à 12,5 milliards US. Les dépenses en immobilisations continueront à diminuer en 2015, demeurant aux environs de 7 milliards US jusqu'en 2017.

La division de l'aluminium a essuyé des dépréciations totalisant environ 30 milliards US depuis l'acquisition du groupe montréalais Alcan pour 38,1 milliards US en 2007.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCAN

Appel d'offres

Montréal

Service institutionnels Gestion et planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffier de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour: Catégorie: travaux

Appel d'offres: 5760
Descriptif: Réaménagement temporaire de la cour de services Le Sud-Ouest (site 5380, rue Eadie), vers les sites du 3552, rue St-Patrick et le 6000, rue Notre-Dame O.

Date d'ouverture: 18 mars 2015

Dépôt de garantie: 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

Renseignements: pour toute question, s'adresser à immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Visites: Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 9 mars 2015, à 14h. Les visites auront lieu du 23 février au 11 mars 2015 inclusivement, selon l'horaire suivant: 9h à 11h30 - 13h30 à 15h30.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 13 février 2015.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffier à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 13 février 2015

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCAN

AVIS AUX CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT PROPOSÉE DE: GRADEK ENERGY INC., personne morale dûment constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, dont le siège social est situé au 366, rue de la Roseraie, Rosemère (Québec) H9R 5P9

— et — GRADEK ENERGY CANADA INC., personne morale dûment constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, dont le siège social est situé au 162, boulevard Brunswick, Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9

— et — RHST DEVELOPMENT INC., personne morale dûment constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, dont le siège social est situé au 366, rue de la Roseraie, Rosemère (Québec) J7A 4N2

— et — THOMAS GRADEK, domicilié et résidant au 366, rue de la Roseraie, Rosemère (Québec) J7A 4N2

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC. (Jean-François Nadon, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant un lieu d'affaires au 1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal (Québec) H3B 4T9

Le 15 octobre 2014, les requérants (collectivement, les « Débitrices ») ont initié des procédures devant la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») et ont obtenu la protection de la Cour contre leurs créanciers en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C., 1985, ch. C-36, dans sa version modifiée (la « LACC »). Samson Bélaïr/Deloitte & Touche Inc. a été nommé contrôleur (le « Contrôleur »).

Le 5 février 2015, les Débitrices ont obtenu une ordonnance relative au traitement des réclamations contre les Débitrices, les Mis en cause et les administrateurs et dirigeants des Débitrices (l'« Ordonnance relative au traitement des réclamations ») qui autorise notamment la tenue d'un processus dans le cadre duquel les créanciers peuvent a) déposer une réclamation (« Réclamation », telle que définie dans l'ordonnance relative au processus de réclamation) ou revendiquer un droit à l'encontre des Débitrices relativement, notamment, à toute dette, responsabilité ou obligation, de quelque nature qu'elle soit, envers cette Personne et fondée partiellement ou entièrement sur des faits existant en date du 15 octobre 2014; b) déposer une réclamation contre les Débitrices et les Mis en cause RHST Development Inc. et Thomas Gradek à l'égard de réclamations pour lesquelles RHST Development Inc. et Thomas Gradek sont ou pourraient être tenus responsables, en tout ou en partie, en leur qualité de caution des Débitrices ou à tout autre titre (mais, pour plus de précision, excluant toute réclamation d'un créancier contre des parties liées relativement à des obligations non liées à une réclamation contre l'une des Débitrices (« Réclamation contre les Mis en cause »); c) déposer une réclamation contre les administrateurs et dirigeants des Débitrices relativement aux obligations des Débitrices (« Réclamation contre les administrateurs et dirigeants »); et d) déposer une réclamation ou revendiquer un droit à l'encontre des Débitrices relativement, notamment, à toute dette, responsabilité ou obligation, de quelque nature qu'elle soit découlant de la restructuration des Débitrices, ou de la répudiation ou résiliation de contrats, de baux, de contrats d'emploi ou de toutes autres ententes conclues oralement ou par écrit, le ou après le 15 octobre 2014, incluant tout droit de toute Personne ayant reçu un avis de résiliation, de répudiation ou de restructuration des Débitrices, sujet aux termes de l'Ordonnance relative au traitement des réclamations (« Réclamation liée à la restructuration »).

Toute personne qui croit avoir une Réclamation, une Réclamation contre les Mis en cause, une Réclamation contre les administrateurs et dirigeants ou une Réclamation liée à la restructuration contre les Débitrices doit déposer auprès du Contrôleur une preuve de réclamation dans la procédure en vertu de la LACC.

Les preuves de réclamation pour les Réclamations, les Réclamations contre les Mis en cause et les Réclamations contre les administrateurs et dirigeants doivent être reçues par le Contrôleur à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard à 17 h (heure de Montréal), le 16 mars 2015 ou, en ce qui concerne les Réclamations liées à la restructuration, à la plus éloignée des dates suivantes: i) au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 27 mars 2015 ou ii) trente (30) jours après la date de réception par le créancier d'un avis des Débitrices donnant lieu à la Réclamation liée à la restructuration (la « Date limite de dépôt des Réclamations, Réclamations contre les administrateurs et dirigeants et Réclamations contre les Mis en cause »). La preuve de réclamation doit notamment préciser si elle vise également RHST Development Inc., Thomas Gradek et les administrateurs et dirigeants des Débitrices.

LES RÉCLAMATIONS QUI NE SONT PAS REÇUES AU PLUS TARD À LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES RÉCLAMATIONS SERONT IRRECEVABLES ET DÉFINITIVEMENT ÉTEINTES.

Le formulaire de preuve de réclamation, l'information concernant la procédure en vertu de la LACC et le processus de réclamation se trouvent sur le site Web du contrôleur à l'adresse:

<http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr-ca/Pages/Gradek-Energie-Inc.aspx>

Les créanciers qui ont des questions ou qui éprouvent des difficultés à télécharger le formulaire de preuve de réclamation à partir du site Web du Contrôleur doivent communiquer avec celui-ci aux coordonnées suivantes:

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche Inc.
En sa capacité de contrôleur de
Gradek Energy Inc. et Gradek Energy Canada Inc.

1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9

Tél.: 514-393-5282
Télex.: 514-390-4103

Courriel: abochis@deloitte.ca

FAIT À MONTRÉAL, ce 13^e jour de février 2015.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
En sa capacité de Contrôleur
nommé par le tribunal

Deloitte

LA PRESSE AFFAIRES

Pages jaunes n'abandonnera pas les annuaires

LA PRESSE CANADIENNE

Le président et chef de la direction de Pages jaunes (TSX: Y), Julien Billot, a minimisé hier la décision récente de l'entreprise d'abandonner la distribution de son annuaire imprimé de porte à porte à certains endroits au pays.

En marge du dévoilement des résultats du quatrième trimestre, il a expliqué aux analystes que l'entreprise n'avait fait qu'ajuster la distribution, comme elle le fait depuis des années.

« Je crois que ça a été mal interprété, a-t-il dit. Nous allons continuer de livrer les Pages jaunes au porte-à-porte au pays parce qu'il s'agit d'un média de masse. »

En entrevue, M. Billot a précisé qu'environ 10 millions d'exemplaires devraient être distribués en 2015, soit un peu moins que l'année précédente.

Les annuaires imprimés seront aussi disponibles

dans divers points de distribution, aux côtés d'autres publications existantes déjà distribuées à la manière des journaux dans des épiceries et pharmacies, sous la forme de boîtes ou de présentoirs.

Selon le patron de Pages jaunes, cette décision s'inscrit dans une logique de « saine gestion » plutôt que de réduction de coûts.

« Nous savions qu'il y avait des zones où l'annuaire n'était pas utilisé, a-t-il dit, plus tard, en entrevue. On avait les moyens d'analyser cela. C'est un gaspillage pour nous et les clients qui reçoivent un annuaire qu'ils jettent ensuite. »

Les profits doublent

Quant à sa performance au quatrième trimestre, Pages jaunes a vu ses profits plus que doubler, en dépit d'une baisse de 9,5 % de ses revenus.

L'entreprise établie à Montréal a engrangé un bénéfice net de 95,2 millions de

dollars, ou 3,53 \$ par action, comparativement à 31 millions, ou 1,11 \$ par action, à la période correspondante de l'exercice précédent. Son bénéfice d'exploitation a été de 65 millions.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre, les recettes se sont établies à 215,3 millions.

Pages jaunes attribue entre autres ses profits à une économie d'impôt de 84,8 millions comptabilisée au cours de 2014.

Pour l'exercice 2014, l'entreprise a engrangé un bénéfice net de 188,5 millions, ou 6,95 \$ par action, en progression de 6,8 % par rapport aux 176,5 millions, ou 6,34 \$ par action, de 2013.

Son chiffre d'affaires a néanmoins fléchi de 9,7 % pour s'établir à 877,5 millions.

Les produits du secteur imprimé ont fléchi de 23,1 %, à 434,7 millions, alors que les revenus tirés des médias numériques ont augmenté de 9 %, à 442,8 millions.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Environ 10 millions d'exemplaires d'annuaires Pages jaunes devraient être distribués en 2015, soit un peu moins que l'année précédente.

Assurance L'Industrielle Alliance se prépare à la volatilité

L'Industrielle Alliance (TSX: IAG) croit que son bilan financier actuel devrait lui permettre d'absorber les effets de nouveaux soubresauts sur les marchés boursiers ou d'une autre baisse des taux d'intérêt en 2015.

Son président et chef de la direction, Yvon Charest, n'a pas caché, hier, que l'environnement d'affaires a été volatil avec la correction boursière survenue à l'automne et la décision de la Banque du Canada d'abaisser son taux directeur le mois dernier.

« À la fin de 2014, quand l'indice TSX de la Bourse de Toronto a gagné 7,4 %, ça a été un cadeau de Noël pour tout le monde », a-t-il expliqué hier, en entrevue, en marge du dévoilement des résultats trimestriels de l'assureur.

Du même souffle, M. Charest a reconnu que la baisse du taux directeur de la Banque du Canada à 0,75 % avait obligé la société établie à Québec à « questionner » sa politique de placement afin de minimiser certains risques.

« Nous avons pris la décision en 2012

de gérer comme si les taux d'intérêt à long terme n'augmenteraient pas, a souligné M. Charest. Notre bilan est solide pour résister à un environnement 2015 difficile. »

Au quatrième trimestre, l'Industrielle Alliance – l'un des quatre principaux assureurs de personnes au pays – a engrangé des profits de 112,4 millions, en hausse de 23 % par rapport à l'an dernier.

Pour la période de 12 mois, le bénéfice net attribué aux actionnaires s'élève à 400,4 millions, ce qui représente une augmentation de 14 %.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance a par ailleurs approuvé un dividende trimestriel de 28 cents par action, qui sera versé le 16 mars aux actionnaires inscrits en date du 27 février.

À la Bourse de Toronto, le titre de l'assureur a clôturé hier à 40,30 \$, en baisse de 14 cents, ou 0,35 %.

— La Presse Canadienne

L'optimisme revient sur les marchés

LA PRESSE CANADIENNE ET AGENCE FRANCE-PRESSE

REVUE BOURSIÈRE

TORONTO ET NEW YORK — Wall Street a fini en hausse hier et le TSX a grimpé, le marché s'autorisant un peu d'optimisme face à un rebond des prix du pétrole et à l'espoir d'un apaisement du conflit en Ukraine.

L'indice composé S&P/TSX a progressé de 77,02 points pour terminer la journée avec 15 228,52 points, ses gains ayant été limités par la publication de résultats trimestriels décevants de la part des grands assureurs canadiens et par l'annonce d'un important remaniement au sein de l'équipe de direction du géant du transport Bombardier (TSX: BBD.B).

La faiblesse du dollar américain a par ailleurs permis au huard de s'apprécier de 0,95 cent US, à 80,06 cents US.

Les principaux indices boursiers américains ont aussi terminé la journée sur des gains, alors que les investisseurs se concentraient sur un accord de cessez-le-feu en Ukraine, qui sera en vigueur à partir de dimanche. La France et l'Allemagne ont aidé à la conclusion de l'entente.

La moyenne Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 110,24 points, à 17 972,38, tandis que l'indice élargi S&P 500 a avancé de 19,95 points, à 2088,48, et l'indice composé du NASDAQ, de 56,43 points, à 4857,61.

Le secteur torontois de l'énergie a progressé de 1,33 %, pendant que le cours du pétrole brut gagnait 2,37 \$US, à 51,21 \$US le baril,

à la Bourse des matières premières de New York.

Apaisement en Ukraine

« La Bourse est soutenue par l'annonce d'un cessez-le-feu en Ukraine et reste optimiste quant à un accord sur la dette grecque », ont résumé les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

L'accord sur un cessez-le-feu en Ukraine, signé hier à Minsk après une nuit marathon de négociations entre dirigeants allemand, français, ukrainien et russe, apporte un soulagement à ce pays déchiré par un conflit meurtrier, mais une paix durable est encore très incertaine, selon les Européens.

« L'économie européenne a souffert du conflit ukrainien et des diverses sanctions commerciales contre la Russie, donc une pause dans les affrontements, quelle qu'elle soit, serait positive pour la croissance mondiale », a estimé Chris Low, de FTN Financial.

Certains analystes lançaient d'ailleurs des mises en garde contre un optimisme à courte vue, notamment au sujet de la Grèce, dont le premier ministre Alexis Tsipras, issu de la gauche radicale, a tenté hier de faire baisser la tension avec l'Allemagne, intransigeante sur la dette hellénique, à l'ouverture d'un sommet européen à Bruxelles.

« Aujourd'hui, on a trouvé la solution en Ukraine, on a trouvé la solution en Grèce, on a trouvé la solution à l'excès d'offre de pétrole, on a trouvé comme par magie la solution à tous les problèmes, a ironisé Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management. Je suis sûr que d'ici demain, on l'aura perdue. »

Gaz Valener hausse son dividende

Valener (TSX: VNR) a annoncé hier un bénéfice net récurrent attribuable aux actionnaires ordinaires de 16,4 millions de dollars au premier trimestre, en hausse de 600 000 \$, ou 1 cent par action, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le véhicule d'investissement pour le public dans Société en commandite Gaz Métro enregistre des liquidités provenant de l'exploitation normalisée de 9,9 millions, ou 26 cents par action ordinaire, comparativement

à 6,7 millions, ou 18 cents par action ordinaire, au premier trimestre de l'exercice 2014.

Cela représente une hausse de 8 cents, ou 44,4 %.

Le conseil d'administration de Valener a déclaré une hausse du dividende annualisé de 4 %, ou 1,00 \$, à 1,04 \$ par action ordinaire. Le dividende trimestriel payable le 15 avril 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2015 sera de 26 cents par action ordinaire.

Le titre a gagné 28 cents hier à la Bourse de Toronto, pour finir à 16,83 \$.

— La Presse Canadienne



VERS UNE 3^{ÈME} MAISON
POUR LES FEMMES
EN ÉTAT D'ITINÉRANCE

MERCİ À NOS PARTENAIRES MAJEURS

La fondation Velan
The Velan Foundation

POWER CORPORATION
DU CANADA

BANQUE
NATIONALE

Desjardins

BMO

R. Howard Webster Foundation
Fondation R. Howard Webster

POUR EN SAVOIR PLUS ET NOUS SOUTENIR : LARUEDESFEMMES.ORG (514) 284-9665

AFFAIRES
700

AVIS
800

715 FINANCEMENT

**850 AVIS DE DISSOLUTION
CHANGEMENT DE NOM**

RECHERCHE 10 millions par prêt hyp. privé, bon taux, sécuritaire, bonne garantie et aussi excellente garantie collatérale. Courtier hyp. et intermédiaire s'abstenir. **Laurent 450-438-6492.**

PRENEZ AVIS que la personne morale sans but lucratif **FONDATION MIREILLE-LANCOT** demandera au registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations : www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

	5	9		1				
			2			3		5
8			5	4				7
					5	6		
		7				5	8	
		4		9	7			
	4			6		8	5	
6				5				
	2		8				1	

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

3	9	8	7	6	4	2	1	5
5	4	2	1	8	3	6	7	9
7	6	1	9	5	2	3	4	8
2	3	7	8	1	6	5	9	4
8	5	4	3	2	9	1	6	7
6	1	9	4	7	5	8	3	2
1	2	6	5	4	7	9	8	3
9	7	5	6	3	8	4	2	1
4	8	3	2	9	1	7	5	6

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3120

Par Fabien Savary

3119